



# BPJEPS APT

## ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Diplôme de niveau IV - Formation en 10 mois - 600h (dont 180h FOAD)

### EMPLOIS & COMPÉTENCES

L'éducateur sportif titulaire du BPJEPS APT est avant tout animateur. Il conduit des actions de découverte et d'initiation à des activités physiques ou sportives diversifiées dans les 3 domaines suivants : les activités physiques d'entretien corporel, les activités physiques à caractère ludique et les activités physiques en espace naturel.

#### La validation du diplôme permet :

- L'animation à destination de différents publics d'activités physiques diversifiées,
- L'entretien des capacités physiques générales dans un objectif de santé,
- La participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet pédagogique,
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable, la participation au fonctionnement de la structure,
- Assurer l'entretien et le suivi du matériel.

Diplômé, l'animateur peut exercer ses fonctions au sein de collectivités locales, associations sportives, structures de vacances, comités d'entreprises, bases de loisir, secteur scolaire etc.

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

**UC1** • être capable d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

**UC2** • être capable de mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

**UC3** • être capable de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention des « activités physiques pour tous ».

**UC4** • être capable de mobiliser les techniques de la mention Activités Physiques pour Tous pour mettre en oeuvre une séance ou cycle d'apprentissage.

### CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans
- Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation :
  - être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), PSC1 ou titre équivalent.
  - réussir les tests liés à ces exigences
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation.